

« un jour, vous vous élèverez ensemble vers les constel-  
 « lations célestes. »

Deux autres pièces du même recueil témoignent que si le jeune Vintimille éprouvait pour sa nouvelle famille les sentiments de la plus vive reconnaissance, il n'avait pourtant pas oublié les personnes auxquelles il tenait par des liens encore plus étroits, principalement sa mère et sa sœur, dont il ignorait alors la destinée. On en jugera par la pièce à sa mère :

*Ad Matrem.*

Te quacumquè ferat, vitæ discrimine salvam,  
 Vel mare, vel tellus, nostra vel arva ferant,  
 Tu tamen hâc mecum semper tellure manebis,  
 Te mea, te servant carmina, corque meum (1).

*« A ma Mère.*

« Débarrassée enfin du fardeau de la vie, quel que soit  
 « le lieu qui te possède, ou la mer, ou la terre, ou notre  
 « pays, va, tu seras toujours avec moi sur la terre que  
 « j'habite ; va, mes vers et mon cœur conservent ton  
 souvenir. »

Elle vivait encore, cette mère bien-aimée ; Perretine et Marc vivaient. Liés à la fortune de l'ordre de Saint-Jean, ils suivirent les chevaliers dans l'île de Malte, quand Charles-Quint la leur eut concédée, en 1530. Le grand-maitre et le conseil de la Religion proposèrent alors à madame de Vintimille de donner la croix et l'habit de chevalier à ses deux fils, malgré leur grande jeunesse ; mais cette dame ne voulut jamais y consentir, disant que la destinée de ses enfants tendait ailleurs, et qu'avec

(1) Manuscrit de la Bibliothèque impériale, feuillet 63.